

**ISA**  
International Society of  
**Arboriculture**

**ANAB**  
*ANSI National Accreditation Board*  
**ACCREDITED**  
ISO/IEC 17024  
PERSONNEL CERTIFICATION  
BODY  
#0847 ISA Certified Arborist®



TM

# ISA Certified Arborist®

**GUIDE DU PROGRAMME**

Révisé Août 2025

# Sommaire

---

Quel est l'intérêt de devenir un ISA Certified Arborist®? .....	3
Quels sont les domaines de connaissances couverts par l'examen ISA Certified Arborist®? .....	3
Quels sont les objectifs du programme de certification ISA? .....	3
Quelle est la procédure à suivre pour l'inscrire à l'examen? .....	5
<i>Dates et lieux des examens</i>	
<i>Frais</i>	
<i>Code de déontologie, accord d'accréditation et autorisation de divulgation</i>	
<i>Soumission de la demande</i>	
<i>Inscription à l'examen</i>	
<i>Demande de report d'examen ou de prolongation de la période d'autorisation de 120 jours</i>	
<i>Défaut de présentation à l'examen ou prise de rendez-vous au cours de la période d'autorisation de 120 jours</i>	
<i>ISA se réserve le droit d'annuler un examen sur papier</i>	
Quel est le format de l'examen de certification ISA Certified Arborist®?.....	6
<i>Évaluation de nouvelles questions d'examen</i>	
Quels sont les règles à respecter et les comportements attendus sur place pendant l'examen de certification ISA Certified Arborist®? .....	6
<i>Admission</i>	
<i>Règles du site</i>	
<i>Comportement inapproprié lors de la candidature et de l'examen</i>	
<i>Exigences à remplir</i>	
<i>Notation de l'examen</i>	
<i>Résultats de l'examen et notification de la certification</i>	
<i>Demande de révision d'examen</i>	
<i>Repasser l'examen</i>	
Informations supplémentaires sur la certification ISA .....	8
<i>Expiration et Recertification</i>	
<i>Impartialité et conflit d'intérêts</i>	
<i>Nondiscrimination</i>	
<i>Refus, révocation et décertification</i>	
<i>Aménagements spéciaux</i>	
<i>Appels et plaintes</i>	
<i>Politique de conservation des dossiers de l'ISA</i>	
<i>Confidentialité</i>	



## Quel est l'intérêt de devenir un ISA Certified Arborist®?

La certification ISA est un programme volontaire qui teste et certifie l'atteinte d'un niveau de connaissances et de compétences professionnelles dans le domaine de l'arboriculture. Lorsque vous devenez un ISA Certified Arborist®, vous êtes reconnu par vos pairs et le public comme un professionnel de l'entretien des arbres qui a atteint un niveau de connaissances généralement accepté dans des domaines tels que la biologie des arbres, le diagnostic, les pratiques d'entretien, la sécurité et d'autres domaines et pratiques liés à la profession d'arboriculteur, tels qu'identifiés par des analyses périodiques des tâches professionnelles.

L'embauche d'un ISA Certified Arborist® offre aux propriétaires d'arbres et aux décideurs gouvernementaux la possibilité de mieux s'informer sur les soins appropriés à apporter aux arbres et sur le choix des services en fonction de l'expertise représentée par votre certification.

L'obtention d'une certification ISA vous offre, à vous, candidat et futur titulaire du titre, un moyen de reconnaissance officielle de votre compétence dans la profession. De plus, en étudiant et en réussissant l'examen de certification, vous acquérez de nouvelles connaissances et perspectives, tout en démontrant votre engagement envers votre propre développement professionnel et la promotion de pratiques appropriées en matière d'entretien des arbres. Le processus d'obtention et de maintien de la certification vous incite à poursuivre votre formation et votre perfectionnement en arboriculture. La présentation de votre certification ISA à des employeurs et clients potentiels vous rend, vous et votre entreprise, plus compétitifs sur le marché du travail. Les employeurs bénéficient d'une main-d'œuvre plus qualifiée et plus fiable, réduisent les risques et peuvent utiliser le programme comme une ressource pour le recrutement, la formation et la promotion.

## Quels sont les domaines de connaissances couverts par l'examen d'arboriculteur certifié ISA®?

L'examen de certification est élaboré par un groupe d'experts du secteur représentant tous les aspects de l'arboriculture. Les questions sont tirées d'une enquête d'analyse des tâches professionnelles remplie par des arboriculteurs du monde entier. Les questions sont analysées en permanence par le comité d'examen de certification de l'ISA à l'aide des dernières statistiques d'examen, et de nouvelles questions sont constamment élaborées et testées afin de garantir leur performance satisfaisante. Des examens mis à jour sont créés régulièrement.

Le contenu de l'examen écrit est divisé en 10 domaines de connaissances, et le pourcentage indiqué à côté des domaines ci-dessous reflète le pourcentage de questions associées à ce domaine. Ces pourcentages sont susceptibles de changer lorsqu'une nouvelle analyse des tâches professionnelles est effectuée pour l'examen. [Ces pourcentages sont susceptibles de changer lorsqu'une nouvelle analyse des tâches professionnelles est effectuée pour l'examen.](#) (Le contenu du lien est en anglais)

1. Biologie des arbres — 11 %
2. Identification et sélection des arbres — 9 %
3. Gestion des sols — 7 %
4. Installation et établissement — 9 %
5. Élagage — 14 %
6. Diagnostic et traitement — 9 %
7. Arbres et construction — 9 %
8. Risques liés aux arbres — 11 %
9. Pratiques de travail sécuritaires — 15 %
10. Foresterie urbaine — 6 %

## Quels sont les objectifs du programme de certification ISA?

Les objectifs de l'ISA en matière de certification professionnelle sont les suivants :

- Améliorer continuellement le niveau de compétence technique du personnel dans le domaine de l'entretien des arbres. La recertification par le biais de la formation continue incite les individus à améliorer leur niveau de compétence technique. Elle offre aux praticiens davantage d'opportunités d'écrire, de publier et de s'exprimer sur des questions techniques. Elle permet de créer des applications pratiques transposables issues de projets de recherche;
- Fournir une évaluation mesurable des connaissances et des compétences requises pour fournir un service professionnel de haute qualité;



- Aider l'employeur à former son personnel, à sélectionner de nouveaux employés et à favoriser le développement professionnel;
- Encourager les individus à améliorer leur niveau de connaissances et à démontrer leurs réalisations professionnelles aux clients, aux superviseurs et au public. Le programme établit une norme uniforme permettant aux professionnels de s'évaluer eux-mêmes;
- Offrir un moyen de reconnaissance individuelle parmi les pairs;
- Encourager les membres de la profession à prendre conscience des normes de performance de la profession.

## Qui peut se présenter à l'examen ISA Certified Arborist®?

Le Conseil d'accréditation de l'ISA exige que les candidats aient au moins trois ans d'expérience à temps plein dans le domaine de l'arboriculture ou une combinaison d'études et d'expérience pratique en arboriculture. Une année d'expérience à temps plein équivaut à environ 1 795 heures de travail.

Une expérience acceptable comprend l'utilisation pratique des connaissances en matière d'élagage, de fertilisation, de plantation et d'établissement, de diagnostic et de traitement des risques liés aux arbres, de systèmes de supports d'arbres, de grimpe ou d'autres services directement liés à l'arboriculture. Voici quelques exemples de sources d'expérience, sans que cette liste soit exhaustive :

- Entreprises d'entretien
- Jardineries
- Entreprise d'aménagement paysager
- Municipalités
- Agences forestières gouvernementales
- Entreprises de services publics
- Départements universitaires d'arboriculture/horticulture (pour les enseignants)
- Programmes d'horticulture et de vulgarisation (pour les conseillers)
- Consultants
- Prestataires de services de lutte antiparasitaire (pour les conseillers et les applicateurs)

Une preuve d'expérience professionnelle doit être fournie avec la demande. Une ou plusieurs lettres de recommandation de votre employeur actuel ou précédent sont acceptées. Les activités bénévoles pertinentes peuvent être prises en compte pour l'admissibilité si elles sont supervisées et si vous pouvez fournir des documents détaillant vos responsabilités et les heures travaillées.

Vous pouvez remplir les conditions d'admissibilité en combinant une formation et une expérience pratique en arboriculture grâce à l'une des options suivantes :

### PROGRAMMES UNIVERSITAIRES OU COLLÉGIAUX ACCRÉDITÉS

Diplôme de deux ans avec au moins deux cours directement liés à l'arboriculture, plus deux ans d'expérience pratique à temps plein dans le domaine de l'arboriculture.

Licence de quatre ans avec au moins quatre cours directement liés à l'arboriculture, plus une année d'expérience pratique à temps plein dans le domaine de l'arboriculture.

### PROGRAMMES DE CERTIFICATION BASÉS SUR L'ÉVALUATION (DIPLÔMES, CERTIFICATS)

900 heures de formation évaluée, dont au moins 90 heures directement liées à l'arboriculture, plus deux ans d'expérience pratique à temps plein dans le domaine de l'arboriculture.

1 800 heures de formation évaluée, dont au moins 180 heures directement liées à l'arboriculture, plus une année d'expérience pratique à temps plein dans le domaine de l'arboriculture.

### PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE ENREGISTRÉS

Les programmes d'apprentissage enregistrés, les programmes d'apprentissage reconnus par l'industrie et les autres programmes de formation et d'accréditation officiels qui ont été examinés et approuvés par des agences gouvernementales provinciales ou fédérales et qui sont des programmes accrédités ou reconnus dans le cadre d'un cadre national de qualifications avec une formation officielle basée sur l'évaluation et une expérience professionnelle peuvent être pris en considération pour l'équivalence d'éligibilité dans le cadre spécifié ici pour l'éligibilité. Les entités tierces qualifiées responsables de ces programmes peuvent [contacter l'ISA](#) pour obtenir plus d'informations sur la manière de soumettre leur programme à l'ISA pour examen. Les candidats peuvent voir quels programmes ont déjà été approuvés par l'ISA lorsqu'ils postulent au programme.



## DOCUMENTATION D'ADMISSIBILITÉ

Les programmes universitaires multiples ne peuvent être combinés afin de satisfaire aux exigences d'un programme de plus longue durée. Toutefois, les programmes de certificat fondés sur une évaluation peuvent être cumulés pour répondre aux exigences d'admissibilité en matière d'heures de formation. L'expérience éducative doit correspondre soit à un programme universitaire complété, soit à un programme de certificat basé sur une évaluation. Un relevé de notes officiel indiquant le titre du cours ou de la formation, ainsi que le nombre d'heures de crédit ou d'heures de formation complétées et évaluées, doit être joint à la demande.

Si vous êtes travailleur autonome ou propriétaire de votre entreprise, vous devez joindre trois lettres de recommandation à votre dossier. Les références peuvent également être présentées sous forme de copies de factures, de contrats ou de licences commerciales. Les documents fournis doivent démontrer l'expérience pratique acquise et préciser les dates d'emploi ou de prestation de services requises pour l'admissibilité. Veuillez [communiquer avec l'ISA](#) pour connaître les autres formes de vérification acceptées.

En soumettant votre demande, vous autorisez l'ISA à communiquer avec les références mentionnées afin de vérifier votre admissibilité.

## Quelle est la procédure à suivre pour s'inscrire à l'examen?

### DATES ET LIEUX DES EXAMENS

Les examens de certification de ISA Certified Arborist® sont parrainés par un organisme partenaire de certification ISA ou proposés par un centre d'examen Pearson VUE. Les candidats dont la candidature est valide et approuvée peuvent consulter, rechercher et s'inscrire aux sessions d'examen disponibles. Pour plus d'informations sur les sessions d'examen locales, veuillez contacter votre partenaire de certification ISA local. Pour savoir s'il y a un centre d'examen Pearson VUE près de chez vous, rendez-vous sur <https://www.pearsonvue.com/isa/locate/>.

### FRAIS

Seules les personnes ayant une demande valide et approuvée peuvent s'inscrire à un examen.

Les candidats qui sont membres de l'ISA ou titulaires d'une certification ISA en cours de validité bénéficient d'une réduction standard de 20 % sur les frais d'inscription et d'examen. Les frais d'inscription sont de 40 \$ US pour les membres de l'ISA ou les titulaires d'une certification et de 50 \$ US pour tous les autres candidats.

Les frais d'inscription à l'examen sont de 295 \$ US pour les membres de l'ISA ou les titulaires d'une certification, et de 369 \$ US pour tous les autres candidats dont la candidature a été approuvée. Les frais d'inscription à l'examen sont indépendants du type d'environnement d'examen choisi par le candidat.

### CODE DE DÉONTOLOGIE, ACCORD D'ACCREDITATION ET AUTORISATION DE DIVULGATION

Tous les candidats sont tenus de lire et d'accepter le code de déontologie de l'ISA ainsi que l'accord d'accréditation et l'autorisation de divulgation. Veuillez consulter le [Code de déontologie de l'ISA](#) ainsi que l'[Entente de certification et Autorisation de divulgation](#). Vous devez avoir lu, approuvé et accepté ces deux documents au moment de votre candidature.

### SOUSSION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICATION ISA

La première étape pour obtenir une certification ISA consiste à soumettre une demande officielle. Toute personne estimant satisfaire aux critères d'admissibilité du programme visé peut présenter une demande. Si vous êtes membre de l'ISA, titulaire d'une certification ou si vous avez déjà acheté des produits de l'ISA, vous disposez déjà d'un compte en ligne. Il vous suffit de vous connecter au portail [credentialing portal sur le site isa-arbor.com](#), de rechercher la certification ISA qui vous intéresse et de cliquer sur « Postuler maintenant » (Apply Now) pour lancer la procédure.

Seules les demandes dûment remplies peuvent être soumises pour examen. Les demandes reçues seront évaluées dans un délai de cinq (5) jours ouvrables (États-Unis). Vous serez informé par courriel de la décision relative à votre demande. Si des renseignements supplémentaires sont requis, notre équipe communiquera également avec vous par courriel. Vous pouvez en tout temps consulter l'état d'avancement de votre dossier dans le système de gestion des accréditations de l'ISA. Veuillez prendre note qu'il est impossible de s'inscrire à un examen tant que votre demande n'a pas été approuvée dans le système pour le programme concerné.

L'ISA se réserve le droit de communiquer avec toute personne ou organisation dans le cadre de l'examen de votre candidature. En soumettant une demande, vous autorisez la divulgation des renseignements requis aux fins de vérification. L'ISA se réserve également le droit d'informer les organisations concernées si votre dossier contient des informations inexacts.

### INSCRIPTION À L'EXAMEN

Une fois votre candidature approuvée, vous serez autorisé à vous inscrire à l'examen correspondant. Les examens sur support papier sont offerts par les partenaires locaux de certification ISA. Les examens informatisés sont administrés par les centres d'examen Pearson VUE. Vous pouvez localiser le centre le plus près de chez vous en consultant leur site Web : <https://www.pearsonvue.com/isa/locate/>.

L'inscription comprend le paiement des frais d'examen applicables. Ces frais sont les mêmes, peu importe le mode d'examen choisi. Veuillez prendre note que les frais d'inscription ne sont pas remboursables.



Aucune inscription sur place n'est permise pour les examens ISA. Seuls les candidats dûment inscrits et ayant reçu une confirmation pourront se présenter à l'examen, à la date, à l'heure et au lieu indiqués.

Pour les examens informatisés administrés par Pearson VUE, une période d'autorisation de cent vingt (120) jours vous sera accordée afin de planifier et de passer votre examen.

## **DEMANDE DE REPORT D'EXAMEN OU DE PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'AUTORISATION DE 120 JOURS**

Si votre situation change après votre inscription à un examen informatisé, vous pouvez soit reporter votre examen, soit demander une prolongation de votre période d'autorisation de cent vingt (120) jours.

### **Examens informatisés**

Vous pouvez modifier un rendez-vous existant sans frais supplémentaires, à tout moment pendant votre période d'autorisation de 120 jours, à condition que la demande soit effectuée au moins un (1) jour ouvrable (États-Unis) avant la date prévue de l'examen. Si vous souhaitez reporter votre examen à une date située au-delà de votre période d'autorisation de 120 jours, des frais de 50 \$ US s'appliqueront. Toute demande de prolongation supplémentaire de 120 jours pour un examen informatisé doit être reçue par l'ISA avant l'expiration de la période d'autorisation en cours.

### **Examens sur papier**

Les demandes de report pour un examen sur papier organisé par un partenaire local de certification ISA doivent être reçues au moins seize (16) jours avant la date prévue de l'examen. Des frais de 50 \$ US seront exigés pour effectuer cette modification.

### **Absence ou non-respect des délais**

Si la demande de report n'est pas reçue dans les délais prescrits, si le candidat ne prend pas rendez-vous dans les 120 jours suivant l'autorisation ou s'il ne se présente pas à l'examen à la date prévue, il sera considéré comme absent. Dans ce cas, l'ensemble des frais d'examen sera perdu.

Les inscriptions aux examens ne sont ni transférables à une autre personne..

## **DÉFAUT DE PRÉSENTATION À L'EXAMEN OU ABSENCE DE PRISE DE RENDEZ-VOUS DURANT LA PÉRIODE D'AUTORISATION**

Aucun remboursement ni aucune réduction des frais ne seront accordés si vous ne vous présentez pas à l'examen ou si vous ne le complétez pas. Aucune exception ne sera accordée. Si vous ne reportez pas votre rendez-vous, ne demandez pas de prolongation de votre période d'autorisation de cent vingt (120) jours ou ne vous présentez pas à l'examen à la date, à l'heure et au lieu prévus, vous serez considéré comme absent. L'examen sera alors réputé avoir été tenté. Dans une telle situation, les frais d'inscription associés à l'examen manqué seront perdus. Pour vous réinscrire à un nouvel examen, vous devrez acquitter des frais de reprise de 120 \$ US.

## **ISA SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER UN EXAMEN SUR PAPIER**

L'ISA se réserve le droit d'annuler tout examen sur papier qui ne satisfait pas aux exigences minimales d'inscription ou pour toute autre raison jugée valable. Si un examen sur papier auquel vous êtes inscrit est annulé par l'ISA, vous en serez informé par courriel. Votre inscription sera alors placée en attente. Vous aurez la possibilité de transférer votre inscription en attente vers un autre examen sur papier disponible ou de choisir de vous inscrire à un examen informatisé, sans frais supplémentaires.

## **Format de l'examen de certification ISA Certified Arborist®**

L'examen comprend 200 questions à choix multiples. Chaque question propose quatre (4) réponses possibles, dont une seule est correcte. Les candidats disposent de 3,5 heures (210 minutes) pour compléter l'examen. La réussite de l'examen est requise pour l'obtention de la certification.

## **ÉVALUATION DE NOUVELLES QUESTIONS D'EXAMEN**

L'examen inclut 20 nouvelles questions qui n'ont pas été utilisées lors d'examens précédents. Les réponses à ces questions ne sont pas prises en compte dans le calcul de la note finale. Ces questions ne sont pas identifiées et sont réparties aléatoirement dans l'ensemble de l'examen. Cette approche permet de s'assurer que les candidats répondent à toutes les questions avec le même niveau d'attention. Elle contribue également à maintenir des pratiques d'évaluation fiables et équitables, en veillant à ce que les questions notées reflètent les pratiques professionnelles actuelles en arboriculture.



# Règles à respecter et comportements attendus lors de l'examen de certification ISA Certified Arborist®?

## ADMISSION

- Arrivez sur le lieu de l'examen 30 minutes avant l'heure de début et faites vérifier votre identité en présentant deux pièces d'identité valides : une carte d'identité avec photo et une pièce d'identité comportant votre signature. Veuillez vous connecter à la plateforme d'accréditation ISA (ISA Credentialing) afin de confirmer la date, l'heure et le lieu de votre examen;
- L'organisateur de l'examen vérifiera votre pièce d'identité avec photo au moment de l'enregistrement. Si vous ne présentez pas de pièce d'identité avec photo valide, vous ne serez pas autorisé à passer l'examen et serez considéré comme absent;
- Les centres d'examen peuvent procéder à des enregistrements audio et vidéo. Si vous refusez d'être filmé, l'accès à l'examen pourrait vous être refusé.

## RÈGLES DU SITE

- Habillez-vous de manière appropriée. Bien que tout soit mis en œuvre pour maintenir une atmosphère confortable dans les salles d'examen, la température intérieure et les conditions météorologiques extérieures peuvent varier;
- Les visiteurs ne sont pas autorisés dans la zone d'examen;
- Les livres, documents et autres documents de référence ne sont pas autorisés dans la salle d'examen;
- Les téléphones cellulaires et autres appareils mobiles sont interdits dans la salle d'examen;
- Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons dans la salle d'examen;
- Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle d'examen;
- Des pauses individuelles pour aller aux toilettes sont permises. Toutefois, le temps consacré aux pauses est inclus dans le temps total alloué pour l'examen;
- Il est interdit d'écrire dans le livret d'examen pendant l'examen;
- Si vous êtes surpris à consulter l'examen d'un autre candidat ou à parler pendant l'examen, votre note pourra être invalidée ou votre matériel d'examen confisqué;
- Les candidats sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues, ou qui en consomment sur le lieu de l'examen, peuvent être immédiatement disqualifiés;
- Il est essentiel de respecter attentivement toutes les instructions et tous les règlements. Écoutez les directives de l'administrateur de l'examen et suivez-les rigoureusement.

## COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ LORS DE LA CANDIDATURE ET DE L'EXAMEN

L'ISA souhaite que la participation à ses programmes de certification constitue une expérience professionnelle pertinente, instructive et enrichissante pour tous les candidats. Tous les participants aux examens de certification de l'ISA doivent adopter un comportement approprié et professionnel et s'abstenir de toute conduite répréhensible, inappropriée ou non professionnelle. Afin d'assurer l'équité du processus d'examen, les règles et politiques suivantes s'appliquent :

- Lorsqu'un représentant de l'ISA, ou une personne désignée par celle-ci, constate qu'un candidat a adopté un comportement ou une conduite inappropriés, l'ISA se réserve le droit de prendre toute mesure jugée nécessaire, notamment, sans s'y limiter :
  - Refuser une demande de certification;
  - Empêcher une personne de se présenter à un examen ou l'exclure d'un examen en cours, y compris en la faisant quitter le lieu d'examen;
  - Invalider ou annuler les résultats d'un examen;
  - rendre toute autre mesure ou appliquer toute autre sanction jugée appropriée.
- Les comportements ou actions inappropriés comprennent notamment, sans s'y limiter : les fausses déclarations, le refus de fournir les renseignements demandés, la tricherie, la possession, l'utilisation ou la distribution non autorisées de matériel protégé par le droit d'auteur ou par la loi, toute perturbation verbale ou physique pendant l'examen, le non-paiement des frais dans les délais prescrits, ainsi que toute autre conduite répréhensible, inappropriée ou non professionnelle dans le cadre du processus de certification de l'ISA;
- En soumettant une demande de certification, les candidats reconnaissent avoir pris connaissance de la présente politique et en accepter les modalités.

## Quel est le processus à suivre pour obtenir la certification?

### EXIGENCES À REMPLIR

Pour obtenir la certification de l'arboriculteur de l'ISA, vous devez obtenir la note minimale requise à l'examen. La note minimale actuelle est de 76 %. La note de passage actuelle est de 76 %. Veuillez noter que cette note minimale globale peut être modifiée à la suite d'une analyse des tâches professionnelles liée à l'examen.



Lors de la réception de vos résultats, il est important de comprendre que les domaines de compétences sont pondérés; la moyenne des résultats par domaine ne correspond donc pas nécessairement à la note globale obtenue. Si vous n'obtenez pas la note minimale requise, vous devrez reprendre l'examen jusqu'à l'obtention d'une note de passage.

Une fois certifié, vous recevrez le titre d'Arboriculteur certifié ISA®. Votre certification vous est personnelle et ne peut être transférée ou cédée à aucune autre personne, organisation ou entité. Lorsque vous faites connaître votre certification, vous devez vous conformer aux exigences

Une fois la certification obtenue, vous porterez le titre d'Arboriculteur certifié ISA®. Cette certification est personnelle et ne peut être transférée ni cédée à une autre personne, organisation ou entité. Toute utilisation ou mention de votre certification doit être conforme aux exigences du [guide de marque et de style de l'ISA](#).

## NOTATION DE L'EXAMEN

Les examens sur ordinateur sont notés par Pearson VUE, le prestataire de services d'examen. Les examens sur papier ainsi que les évaluations pratiques organisés par les partenaires de certification ISA sont corrigés par le siège social de l'ISA. Vous serez avisé par courriel lorsque vos résultats seront disponibles. Vous pourrez ensuite les consulter en vous connectant à votre compte dans le système de gestion des certifications de l'ISA.

## RÉSULTATS DE L'EXAMEN ET NOTIFICATION DE LA CERTIFICATION

Les examens sur ordinateur fournissent une notification des résultats immédiatement après la fin de l'examen. Vos résultats officiels seront publiés dans votre compte en ligne sur le site de l'ISA dans un délai de quatre semaines après la date de votre examen. Vous recevrez un courriel vous avisant lorsque vos résultats seront disponibles sur votre tableau de bord. Les candidats ayant réussi l'examen auront accès à un certificat numérique. Un envoi postal contenant une lettre de félicitations, un certificat, une carte d'identité, un autocollant pour casque de sécurité et un écusson sera également effectué. Vos résultats demeurent confidentiels.

Si vous avez des questions concernant vos résultats, vous devez les transmettre par écrit au service d'accréditation de l'ISA à l'adresse [certops@isa-arbor.com](mailto:certops@isa-arbor.com).

***Afin d'assurer la sécurité et l'intégrité des examens, les questions et les réponses ne peuvent être consultées. Le service d'accréditation de l'ISA ne fournit pas de liste des questions auxquelles vous avez répondu correctement ou incorrectement.***

Les seules informations disponibles concernant vos résultats sont celles fournies dans votre rapport de résultats (pour les examens sur ordinateur) et dans votre compte en ligne.

## DEMANDE DE RÉVISION D'EXAMEN

Vous pouvez demander une nouvelle correction de votre examen sur papier. Des frais de 50 \$ US s'appliquent pour chaque révision manuelle du rapport de notes. Le traitement d'une demande de correction peut prendre jusqu'à six semaines. Si vous demandez une révision, vous ne pouvez pas vous inscrire à un nouvel examen avant d'avoir reçu les résultats de cette nouvelle correction. Pour soumettre une demande de révision après la réception de votre rapport de notes initial, veuillez communiquer avec le service d'accréditation de l'ISA à l'adresse suivante : [certops@isa-arbor.com](mailto:certops@isa-arbor.com).

## REPASSER L'EXAMEN

Si vous ne réussissez pas l'examen, vous recevrez un courriel vous invitant à vous connecter à votre compte en ligne afin de consulter vos résultats. Vous pourrez vous inscrire à une nouvelle tentative trente (30) jours après votre dernière tentative. Des frais de reprise de 120 \$ US s'appliqueront à chaque reprise, quel que soit le mode d'examen choisi (sur papier ou informatisé).

## Informations supplémentaires sur la certification ISA

### QUE REPRÉSENTE LA CERTIFICATION ET QUELLES SONT LES EXIGENCES?

En réussissant l'examen, les titulaires d'une certification ISA démontrent un niveau fondamental de connaissances et de compétences reconnu à l'échelle internationale dans le domaine pour lequel ils sont certifiés. Aucune autre conclusion ne peut être tirée concernant les titulaires de la certification. Les certifications ISA ne constituent pas une licence, un enregistrement ni une autorisation d'exercer une profession ou de mener des activités commerciales, que ce soit contre rémunération ou autrement.

Le titre d'arboriculteur certifié ISA® est assorti d'exigences continues, notamment la participation à des activités de formation continue, ainsi que le respect du [Code de déontologie de l'ISA](#) et des modalités prévues à l'[Accord de certification et de l'autorisation de divulgation](#).



## EXPIRATION ET RECERTIFICATION

La certification de ISA Certified Arborist® est valide pour une période de trois (3) ans. Pour maintenir votre certification au terme de chaque cycle de trois ans, vous devez procéder à un renouvellement. Il vous incombe d'informer rapidement l'ISA de tout changement de vos coordonnées. L'ISA ne peut être tenue responsable des avis de renouvellement non livrables.

Le programme de certification ISA offre deux options de recertification.

1. Repasser et à réussir à nouveau l'examen de certification;
2. Cumuler au moins trente (30) crédits de formation continue (CFC) au cours de la période de certification de trois ans, en lien avec les dix (10) domaines évalués à l'examen, et acquitter les frais de recertification de 220 \$ US.

Au moment de la recertification, vous devrez de nouveau accepter le [Code de déontologie de l'ISA](#), l'[Accord d'accréditation et l'autorisation de divulgation](#).

## IMPARTIALITÉ ET CONFLIT D'INTÉRÊTS

L'ISA s'engage à faire preuve d'impartialité dans l'ensemble de ses activités de certification et reconnaît que ce principe est essentiel à leur mise en œuvre adéquate. L'ISA identifie et gère les conflits d'intérêts afin d'assurer l'objectivité de toutes ses activités de certification. Toutes les personnes participant aux activités de certification, y compris le personnel du siège social et les membres bénévoles, respectent la structure organisationnelle ainsi que les politiques et procédures de l'ISA applicables aux activités de certification. L'ISA est un organisme de certification accrédité conformément à la norme internationale ISO/IEC 17024. L'obtention et le maintien de cette accréditation assurent aux demandeurs, aux candidats, aux titulaires de certification, aux organismes de réglementation et au public que le processus de certification est impartial, équitable, valide et fiable.

## NON-DISCRIMINATION

Le programme de certification de l'ISA n'exerce aucune discrimination dans l'évaluation de l'admissibilité fondée sur la race, la couleur, la religion, le sexe, l'origine nationale, l'âge, le handicap ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

## REFUS, RÉVOCACTION ET DÉCERTIFICATION

Votre certification peut être refusée ou révoquée notamment pour les motifs suivants :

- Falsification de la demande;
- Violation des procédures d'examen;
- Fausse déclaration concernant votre identité ou toute autre information fournie.

Si votre certification ISA est refusée, révoquée ou perdue pour quelque raison que ce soit, vous devez immédiatement cesser d'utiliser et d'afficher la marque de certification ISA, vos titres et toute autre désignation indiquant votre affiliation au programme de certification ISA. Vous devez également vous conformer à toute directive supplémentaire émise par le programme de certification ISA.

## AMÉNAGEMENTS SPÉCIAUX

L'ISA s'efforce de rendre ses examens accessibles à tout candidat qualifié présentant un handicap ou une condition médicale documenté(e), moyennant un préavis raisonnable. Si vous avez des besoins particuliers et nécessitez des aménagements pour passer un examen, vous devez remplir le [formulaire de demande d'aménagements spéciaux](#) et le joindre à chaque demande d'inscription. Votre demande sera examinée et vous recevrez une réponse indiquant si elle est acceptée ou si des renseignements supplémentaires sont requis. Dans certaines situations, l'ISA peut ne pas être en mesure d'accorder l'aménagement demandé s'il est déterminé que celui-ci modifie fondamentalement l'objectif de l'examen, compromet sa sécurité ou impose une contrainte excessive à l'ISA ou au centre d'examen. Le cas échéant, l'ISA collaborera avec vous afin d'identifier d'autres mesures d'adaptation raisonnables et appropriées.

## APPELS ET PLAINTES

Les appels et les plaintes sont reçus et traités conformément à la [politique d'appel et de plainte relative à l'accréditation de l'ISA](#).

## POLITIQUE DE CONSERVATION DES DOSSIERS

L'ISA reconnaît la nécessité de conserver les livres et registres qui facilitent ses opérations et de se conformer aux exigences en matière de conservation des documents pour son programme de certification, tout en reconnaissant l'impact négatif que peuvent avoir sur l'organisation une quantité excessive de documents et les tâches liées à leur conservation.



Veillez prendre note que les politiques suivantes en matière de conservation des dossiers s'appliquent aux dossiers conservés par l'ISA relativement aux demandes, aux crédits de formation continue (CFC) et aux aménagements spéciaux :

- Dossiers de demande en attente : 1 an après le traitement
- Registres de présence approuvés pour les crédits de formation continue (CFC) reçus : 5 ans
- Feuilles d'examen : 5 ans
- Registres des aménagements spéciaux : 2 ans

## CONFIDENTIALITÉ

En demandant une certification ISA, vous autorisez l'ISA à communiquer vos coordonnées à son partenaire de certification local (le cas échéant) et à ses affiliés professionnels afin qu'ils puissent vous informer des séminaires et autres événements éducatifs pertinents. L'ISA peut également partager d'autres informations pertinentes concernant votre certification avec ses partenaires de certification locaux (par exemple, votre numéro d'identification client, votre numéro d'identification de certification, les dates d'émission et d'expiration de votre certificat, ainsi que des informations sur vos crédits de formation continue). Votre nom, vos qualifications ISA et les certificats numériques associés seront accessibles au public dans le [répertoire Find an Arborist de l'ISA](#).

Les titulaires de certificats peuvent mettre à jour et ajouter des informations supplémentaires à leur profil en se connectant à leur compte auprès de notre fournisseur de badges numériques. Ceux qui ne souhaitent pas figurer dans le répertoire ISA et rendre leurs certificats numériques accessibles au public peuvent également choisir de rendre leur compte ou leurs certificats privés. L'ISA se réserve le droit et la responsabilité de vérifier le statut de certification d'un titulaire de certificat auprès du public ou d'autres parties intéressées.

Vous serez informé de la réussite ou de l'échec à l'examen de certification, mais votre note ne sera divulguée à aucun tiers, à l'exception des fournisseurs et sous-traitants qui participent au processus de certification et qui ont signé des accords de confidentialité, de conflit d'intérêts et d'impartialité. Votre statut de titulaire de certification, passé ou présent, ainsi que les dates de certification peuvent être divulgués à des tiers.

# Notre mission

Grâce à la recherche, à la technologie et à l'éducation, nous encourageons la pratique professionnelle de l'arboriculture et sensibilisons le monde entier aux bienfaits des arbres.



International Society of Arboriculture  
[www.isa-arbor.com](http://www.isa-arbor.com) | +1 678.367.0981 | [isa@isa-arbor.com](mailto:isa@isa-arbor.com)